

REVUE ÉGYPTOLOGIQUE

PUBLIÉE PAR

M. EUGÈNE REVILLOUT.

AVEC LA COLLABORATION DE

MM. AMÉLINEAU, BIGOT, BISSON DE LA ROQUE, P. DEIBER, DELAPORTE,
GIRON, GUÉRIN, MALLET, PATURET, ABBÉ SAINT PAUL GIRARD.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC. ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28, A PARIS.XIV^e Volume.N^o III.

1912.

La REVUE ÉGYPTOLOGIQUE paraît tous les trois mois par numéros de six feuilles au moins, avec planches, fac-simile etc. — Aucun numéro ne se vend séparément.

Prix de l'abonnement annuel : Paris 30 fr. — Départements 31 fr. — Étranger 32 fr.

Sommaire : La grammaire copte, étudiée dans ses origines hiéroglyphiques et démotiques, par EUGÈNE REVILLOUT. — La bibliothèque du Sérapéum d'Alexandrie, par EUGÈNE REVILLOUT. — Le syllabaire démotique, par le Professeur, D^r EUGÈNE REVILLOUT. — Le papyrus médical copte de Meschaïch, par FR. A. DEIBER O. P. — Livres et revues par EUGÈNE REVILLOUT.

LA GRAMMAIRE COPTE

ÉTUDIÉE DANS SES ORIGINES HIÉROGLYPHIQUES ET DÉMOTIQUES.

PAR

EUGÈNE REVILLOUT.

I. GÉNÉRALITÉS.

Le copte est un dérivé de l'ancien égyptien ou plutôt c'est la forme chrétienne et moderne de l'ancien égyptien. Il se rapproche surtout du démotique, mais avec l'introduction nouvelle de beaucoup de mots grecs, tandis que ces mots étaient très rares en démotique. Ce n'est pas, comme en démotique, parce qu'on n'aurait pu les rendre en égyptien, qu'ils furent admis, mais par une sorte d'élégance. Le grec était, ou avait été, la langue sacrée des Chrétiens. On procéda donc à son égard comme on procéda plus tard en persan et en ture pour l'arabe, langue sacrée des Musulmans à laquelle on pouvait emprunter, *ad libitum*, des mots qu'on aurait parfaitement pu rendre soit en persan, soit en ture. Ce serait donc une besogne parfaitement oiseuse que de rechercher les mots grecs employés en copte. Tous les verbes et tous les substantifs y ont droit de cité. De plus, certaines particules jouissent d'un privilège analogue, soit dans tous les dialectes, soit dans l'un d'entre eux. Il faut noter, de plus, que l'un des dialectes, le thébain, conjugue directement à l'égyptienne les radicaux verbaux grecs grossis d'un e final (si fréquemment employé dans le même dialecte pour les racines égyptiennes), avec les règles de contraction grecque, tandis qu'un autre (l'alexandrin, autrefois appelé memphitique) prend l'infinitif grec qu'il fait précéder du verbe *faire*, comme on procède en ture en cas pareil, et que ce verbe *faire* (ⲉⲡ) est conjugué à l'égyptienne. Grâce à cet usage, nous possédons ainsi dans ce dialecte copte la forme pri-

1